

#UNIVERSITÉSENGHOR

université internationale de langue française
au service du développement africain



OUVERTURE DU PARCOURS COMPLEMENTAIRE MASTER 2 « SANTE INTERNATIONALE » DE L'UNIVERSITE SENGHOR AU MASTER 2 « DROIT DE LA SANTE ET DE LA PROTECTION SOCIALE » DE L'UNIVERSITE TOULOUSE 1 CAPITOLE

PUBLIC VISE

Les étudiants diplômés en Master 2 « Droit de la Santé et de la Protection Sociale » de l'Université Toulouse 1 Capitole, désireux de bénéficier de la double diplôme peuvent suivre un complément de formation en ligne pour obtenir le Master 2 « Santé Internationale ».

OBJECTIFS

Obtenir une meilleure connaissance des systèmes de santé et renforcer les capacités des étudiants pour réussir la lutte contre la pauvreté, les grands problèmes de santé en Afrique et dans les pays en développement.

PROGRAMME

Le parcours complémentaire est constitué des enseignements fondamentaux suivants :

- Gestion de crises et catastrophes sanitaires
- Stratégies de lutte contre les maladies infectieuses
- Les déterminants de la santé dans les PED et Contexte international de la santé environnementale

DUREE

Octobre 2017 à mars 2018.

MODALITES ET OUTILS PEDAGOGIQUES

- Enseignement en ligne avec suivi tutorial.
- Plate-forme de formation (LMS), ressources en ligne, exercices interactifs, forum et classes virtuelles.

MODALITES D'EVALUATION

- 1 note de contrôle continu
- 1 note d'examen final

CRITERES D'ADMISSION

- Être titulaire du Master 2 « Droit de la Santé et de la Protection Sociale » de l'Université Toulouse 1 Capitole.
- Examen sur dossier et/ou entretien individuel (téléphone, visio ou webconférence).

COUT

Frais de formation : 500 Euro (Public de formation initiale), 1000 Euro (public de formation continue)

Frais de dossier : 100 Euro

DEPOT DU DOSSIER DE CANDIDATURE

Tout candidat doit remplir obligatoirement en ligne sur le site de l'Université Senghor, <http://continue.senghor.refer.org> un dossier de candidature permettant de vérifier l'adéquation des connaissances acquises avec celles considérées comme indispensables pour accéder au parcours complémentaire.

Seules les candidatures enregistrées en ligne seront étudiées. Chaque personne ayant régulièrement complété un dossier de candidature en ligne recevra par courrier électronique un identifiant et un mot de passe. Ces éléments permettent d'actualiser le dossier, jusqu'à la date de clôture de l'appel au 22 septembre 2017.

Pour accéder au dossier de candidature en ligne, **cliquez ici**

PIECES A FOURNIR OBLIGATOIREMENT LORS DU DEPOT DU DOSSIER EN LIGNE

- Curriculum Vitae
- Photocopie des diplômes post-baccalauréat et certifications supérieures au niveau IV obtenues
- Ou , pour les titulaires, du relevé de notes du M2 droit de la Santé et protection sociale par l'Université Toulouse Capitole.
- 1 photo d'identité

DATE LIMITE DE DEPOT DES DOSSIERS DE CANDIDATURE

L'appel à candidature sera clos le 22 septembre 2017.

L'Université Senghor n'avisera que les candidats sélectionnés et retenus

Responsable scientifique

Dr François-Marie Lahaye, Directeur du département Santé de l'Université Senghor.

Responsable technopédagogique

Ing. Omneya Shaker, Directrice du département FAD & TICE, Université Senghor.

Responsable administrative

Mme Alice Mounir, Chef de Service administratif, département Santé.

Contacts

Pour l'Université Senghor :

Département Santé : Tél. 203 48 43 373/ 203 48 54 531

Sante@usenghor-francophonie.org

Département FAD & TICE : Tél. 203 48 43 560/203 48 43 570

Fadettice@usenghor-francophonie.org

Pour l'Université Toulouse 1 Capitole :

Thérèse Bourlier

(33) 5.61.63.39.30

therese.bourlier@ut-capitole.fr